



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**



Lisbonne, le 20 novembre 2010
(OR. en)
16726/10
PRESSE 315

Sommet entre l'UE et les États-Unis Déclaration commune

Nous, dirigeants de l'Union européenne et des États-Unis, nous sommes rencontrés ce jour à Lisbonne pour réaffirmer qu'un partenariat étroit nous unit. Nos valeurs et notre expérience politique communes, ainsi que notre grande interdépendance économique, constituent une ressource extraordinaire. Alors que, de part et d'autre de l'Atlantique, nous sommes confrontés à de nouveaux défis, nous souhaitons que notre partenariat apporte plus de prospérité et de sécurité à nos huit cents millions de citoyens.

Aujourd'hui, nous avons centré nos discussions sur trois grandes questions touchant à la coopération qui sont d'un intérêt fondamental pour nos citoyens: premièrement, comment garantir une croissance économique forte, équilibrée et durable et comment créer des emplois, y compris dans de nouveaux domaines émergents; deuxièmement, comment relever les défis qui se posent au niveau mondial tels que le changement climatique et le développement international; et, troisièmement, comment renforcer la sécurité de nos citoyens.

Sur le plan économique, nous avons discuté des résultats du sommet du G20 qui s'est tenu à Séoul et du rôle que l'Union européenne et les États-Unis peuvent jouer pour garantir une reprise durable et équilibrée, notamment en appliquant des mesures d'assainissement budgétaire s'il y a lieu, et pour créer des emplois en procédant à des réformes structurelles et à une réforme des marchés financiers. Nous avons réaffirmé notre détermination à promouvoir une croissance équilibrée, à mener des politiques qui évitent des déséquilibres insoutenables et à nous garder d'adopter des politiques de dévaluation compétitive ou de change qui ne reflètent pas les paramètres fondamentaux de l'économie, et nous avons encouragé nos partenaires du G20 à faire de même. Nous avons souligné notre volonté de refuser de recourir au protectionnisme pour répondre aux difficultés que connaissent nos économies.

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B - 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

16726/10

1
FR

Nous avons rappelé que nous sommes fermement résolus à charger nos négociateurs d'entreprendre des négociations de portée générale afin de parvenir rapidement à une conclusion ambitieuse, globale et équilibrée du programme de Doha pour le développement. Nous avons estimé que l'année 2011 ouvre des perspectives déterminantes et que tous les négociateurs doivent redoubler d'efforts pour conclure un accord qui se traduira par le développement des échanges et l'ouverture des marchés. Nous avons également convenu de coordonner nos efforts afin d'encourager les économies émergentes à assumer leurs responsabilités et à adopter des politiques à la mesure de leurs poids économique et de leur rôle croissants dans des secteurs tels que le commerce, la protection de la propriété intellectuelle, la réglementation et la politique en matière d'investissement.

Nous avons insisté sur le fait que nous sommes convaincus de ne pas avoir encore totalement exploité le potentiel qu'offrent les échanges transatlantiques pour stimuler notre croissance et générer des emplois des deux côtés de l'Atlantique au cours des prochaines années, et pour renforcer nos économies afin qu'elles puissent relever les défis de la concurrence dans le futur. Nous nous sommes accordés sur le fait que le meilleur moyen d'atteindre ces objectifs consiste à promouvoir l'innovation, à rationaliser la réglementation et à lever les obstacles aux échanges et aux investissements, dans l'intérêt des entreprises, des travailleurs et des consommateurs des deux marchés. Nous sommes conscients du rôle central joué par le Conseil économique transatlantique pour ce qui est de concrétiser ces objectifs et de faciliter la mise en place d'approches coordonnées des autres marchés en ce qui concerne ces questions. Nous avons chargé le Conseil économique transatlantique d'élaborer un programme transatlantique visant à stimuler la croissance et à créer des emplois dans des secteurs et domaines technologiques émergents essentiels. Nous lui avons également demandé de réfléchir à des moyens de renforcer la concertation transatlantique préalablement à l'élaboration, par les régulateurs et les agences, d'une réglementation dans de nouveaux secteurs et domaines technologiques économiquement prometteurs, d'échanger des bonnes pratiques et d'établir des principes communs dans le but de favoriser une compatibilité maximale des réglementations ainsi qu'une circulation la plus libre possible des idées, des produits et des services entre les deux rives de l'Atlantique. Le Conseil économique transatlantique devrait nous fournir en 2011 un rapport concernant les progrès réalisés dans ces domaines. En outre, dans le but de mettre l'accent sur la question des emplois verts et de la croissance, nous avons chargé le Conseil de l'énergie UE/États-Unis de renforcer la coopération sur la mise au point et le déploiement de technologies énergétiques propres. Par ailleurs, nous l'avons chargé de rendre compte, d'ici juin 2011, de ce qu'il aura entrepris pour accélérer les échanges d'informations et de personnel scientifique, pour constituer des alliances entre nos principaux organismes de recherche sur les technologies énergétiques et pour faciliter la participation de chercheurs qualifiés de l'UE aux travaux de recherche menés par les États-Unis dans le domaine de l'énergie et inversement. Nous avons encouragé le Conseil de l'énergie UE/États-Unis à continuer de promouvoir la sécurité énergétique en favorisant la transparence et l'efficacité des marchés énergétiques, et notamment la diversification des sources et voies d'approvisionnement.

S'agissant du changement climatique, nous avons souligné que nous restons fidèles aux engagements que nous avons pris en décembre dernier à Copenhague pour ce qui est, entre autres, de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous avons convenu d'œuvrer en faveur d'une issue positive de la conférence de Cancún qui comporte des avancées sur tous les éléments clés du document final de Copenhague, y compris l'atténuation, la transparence, le financement, l'adaptation, la technologie et les forêts. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration dans toutes les instances pertinentes, notamment la Convention-cadre des Nations unies et le Forum des économies majeures, afin que le cadre mondial global à la mise en place duquel nous travaillons prévoit des engagements substantiels et clairs en matière de réduction des émissions par toutes les grandes économies.

Nous avons réaffirmé notre volonté de coopérer et de coordonner notre action en matière de développement, conscients que nos objectifs et nos finalités concordent plus que jamais. Nous nous sommes engagés à poursuivre et renforcer la coopération sur le plan de la sécurité alimentaire, du changement climatique et des objectifs du Millénaire pour le développement, y compris en ce qui concerne la santé. En tant que premiers donateurs mondiaux dans le domaine de l'aide au développement, nous devons optimiser l'efficacité et les effets de notre aide et éviter les doubles emplois. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé qu'un plan de travail soit élaboré dans le cadre du dialogue UE/États-Unis en matière de développement pour renforcer la coopération sur le terrain en faveur de l'efficacité de l'aide, l'accent étant mis sur la répartition des tâches, la transparence et la responsabilisation, et que sa mise en œuvre débute dans un certain nombre de pays choisis d'un commun accord, sous la direction du pays partenaire, avant le quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui doit se tenir en novembre 2011.

Conscients de la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies intégrées pour la sécurité et le développement, nous avons réaffirmé notre détermination à renforcer notre collaboration dans ce domaine, en couvrant la prévention des conflits, la réaction en cas de crise et le développement à long terme. Nous avons convenu de la nécessité de nous attaquer aux questions internationales majeures et aux défis mondiaux suivant une approche plus globale et plus stratégique, et de manière plus concertée. À cet égard, nous nous sommes félicités de l'accord intervenu, dans le cadre du concept stratégique de l'OTAN, sur la poursuite du renforcement du partenariat stratégique UE-OTAN, et nous avons réaffirmé notre volonté d'intensifier la coopération entre les deux organisations dans le domaine de la gestion des crises, dans un esprit de renforcement mutuel de l'UE et de l'OTAN et dans le respect de leur autonomie décisionnelle.

Nous nous sommes également félicités de l'approfondissement de notre partenariat sur une large gamme de questions liées à la sécurité transnationale qui concernent les citoyens de l'Union européenne et des États-Unis. Ce partenariat s'appuie sur notre conviction que le respect des libertés et des droits fondamentaux et les efforts conjoints visant à renforcer la coopération en matière de sécurité se renforcent mutuellement. Nous avons convenu de lutter ensemble contre les nouvelles menaces qui pèsent sur les réseaux mondiaux dont dépendent de plus en plus la sécurité et la prospérité de nos sociétés libres. Conscients de ce danger et des problèmes croissants qui se posent en matière de cyber-sécurité et face à la cyber-criminalité, nous avons mis sur pied un groupe de travail UE/États-Unis sur la cyber-sécurité et la cyber-criminalité, qui s'intéressera à un certain nombre de domaines prioritaires spécifiques et rendra compte d'ici un an des progrès réalisés. Nous nous sommes félicités de l'issue positive, il y a quelques mois, des négociations au sujet d'un accord sur le programme de surveillance du financement du terrorisme. Nous voulons faciliter les déplacements transatlantiques de nos citoyens tout en nous acquittant de la mission essentielle que constitue le maintien de la sécurité, et espérons maintenant bien progresser lors des prochaines négociations en vue d'un accord sur les dossiers passagers. Nous nous sommes félicités qu'un autre État membre de l'UE ait été associé au programme d'exemption de visa plus tôt dans l'année, et nous avons réaffirmé notre volonté de pouvoir établir dès que possible entre les États-Unis et l'Union européenne un régime de déplacement sans obligation de visa offrant les garanties de sécurité nécessaires. Nous poursuivrons également nos efforts en vue de la négociation d'un accord global sur la protection des données. Nous sommes par ailleurs déterminés à développer notre partenariat dans la lutte contre l'extrémisme violent, notamment par l'échange des techniques de recherche et des bonnes pratiques et en renforçant la coopération en ce qui concerne l'aide à apporter aux pays tiers à risque. À cet égard, nous cherchons à renforcer notre coopération avec le Yémen afin d'aider ce pays à développer ses institutions et les moyens dont il dispose pour relever les défis auxquels il est confronté, y compris l'extrémisme violent.

Enfin, nous avons également discuté de nos efforts communs pour promouvoir la sécurité dans un plus grand nombre de régions du monde, en particulier des efforts que nous déployons pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive, pour soutenir les pourparlers directs entre Israël et l'Autorité palestinienne dans le but de fixer le cadre d'un accord final d'ici un an, pour soutenir le tribunal spécial pour le Liban, pour rechercher le dialogue avec l'Iran tout en maintenant la pression par l'imposition de sanctions et pour promouvoir la stabilité en Afghanistan. Nous coopérons avec le gouvernement civil du Pakistan pour l'aider à développer les relations commerciales du pays et à stimuler son développement économique, ainsi qu'à lutter contre l'extrémisme violent. Nous avons souligné que la paix et la stabilité sont nécessaires au Soudan et nous nous emploierons à faire en sorte que les prochains référendums reflètent la volonté des populations concernées.
